

REVEST du Bion infos



Bulletin municipal de la commune de Revest du Bion

n°20 mars 2011

Edito

Indignez-vous !...

...Contre la fourniture et la couverture d'internet dans notre commune !

Depuis 2007, la commune, à l'initiative du Conseil Général, est desservie en internet haut débit. A l'inverse du cas général où internet est acheminé intégralement par le réseau filaire de France Télécom, la solution retenue a été la voie hertzienne (ondes radio) depuis le Mont Ventoux. Le signal internet est reçu au répartiteur situé près de l'école primaire et poursuit son chemin chez chaque usager par le fil du téléphone. C'est cette partie hertzienne qui cause problème !

En effet, l'hiver, les antennes émettrices se couvrent de neige et gèlent, ce qui bloque le système. Qu'il neige et gèle en hiver au mont Ventoux, rien d'étonnant ! L'étonnant est que les ingénieurs et techniciens qui ont réalisé cette installation, aient omis de prendre en compte ce paramètre météorologique !

Depuis, chaque hiver, nous protestons vivement auprès de France Télécom pour les désagréments qu'occasionnent ces dysfonctionnements aux usagers. En avril 2010, un courrier du directeur régional de France Télécom m'annonçait : "*... J'ai le plaisir de vous informer que France Télécom réalisera au printemps/été 2010 des travaux pour prémunir ses équipements contre ces phénomènes météo*".

Et malgré les promesses, cet hiver, à la première neige aux Ventoux ... vous connaissez la suite ! Tout ceci est insupportable !

Aussi, indignez-vous auprès de vos fournisseurs internet, écrivez-leur, appelez-les, harcelez-les, exigez des remboursements... et faites valoir deux griefs:

- l'interruption d'internet dès les premières neiges au Ventoux,
- les débits lamentables quand le système fonctionne.

En effet, tous les prestataires proposent des abonnements pour 1 Mo de débit. Hors cette vitesse est rarement atteinte et au contraire, la plus part du temps, elle est plus près du bas débit.

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal, en séance le 22 mars, a décidé de saisir, par délibération, Monsieur le Préfet, lui demandant d'intervenir auprès de France Télécom afin de faire cesser cette situation déplorable.

Raymond Le Moign

Sommaire

Les travaux communaux:

- Réalisations et Projets page 2

Reportage :

- le Parc photovoltaïque page 3

La Commission Aménagement
du village pages 4 & 5

La Restauration Communale
Pages 6 & 7

La Vie du Village pages 8 & 9

Etat- Civil page 10

Agenda page 10

Consultez notre site communal

www.revestdubion.fr

pour connaître les arrêtés

saisonniers concernant :

l'emploi du feu et

l'obligation de débroussaillage

autour des maisons .

Les Travaux communaux : ... Réalizations

Réfection et entretien des voiries :

- Les chemins de Font d'Antige et des Couteliers ont été réparés, dans le cadre du fonctionnement annuel, pour une somme globale de 13 761 €.
- La voie communale n°1 menant de la route de Sault au Domaine de la Haute Lèbre a été entièrement revue, élargie par système « rolac » et recouverte d'une bicouche, dans un programme d'investissement qui a fait intervenir la Commune, l'ESAT de la Haute Lèbre, pour la partie de la voie la concernant. Le montant total des travaux s'élève à 92 657 €. Des ralentisseurs ont été installés de part et d'autre de la ferme du Plan, ils seront améliorés dès le printemps.
- L'équipement communal a été augmenté de 2 lames à neige, 1 pour le déneigement du village, et 1 pour le prestataire qui assure les extérieurs. L'achat et l'adaptation à notre tracteur s'élève à 17 820 €. L'ancienne lame, malgré son âge (+ 20 ans) a été conservée au cas où !



Les travaux d'entretien de la voirie sont de plus en plus coûteux, car les conditions climatiques, et la fréquence du trafic augmentent les dégradations ! Le Conseil Général nous attribue chaque année une aide de 9 000 €.

Réfection de bâtiments :

- La façade de la Poste a été « décroûtée » et « crépie » pour mettre en valeur les pierres d'origine, ce programme a bénéficié d'une aide du Fond de Solidarité Locale pour une somme de 15 000 € soit 65 % du montant de la dépense totale.
- La distillerie communale a bénéficié de travaux d'urgence qui permettent la mise en sécurité du bâtiment et la réfection complète de la toiture. Ici aussi, c'est le FSL qui a permis cette première tranche de travaux à hauteur de 15 000 €, en attendant que cette construction retrouve un usage « culturel, pédagogique et peut-être touristique » ???

Assainissement :

- La station d'épuration continue sa progression vers une normalisation du traitement des déchets, et la production de compost à partir de paille de lavande.

Projets.

La voirie :

- L'enfouissement des lignes électriques de l'avenue du Miravail représente une 1^{ère} étape dans les aménagements prévus et nécessaires à notre entrée de village. Ces travaux seront réalisés par le SIE (Syndicat Intercommunal d'Electrification).



Une 2^{ème} étape est envisagée pour protéger les châtaigniers des Aires d'en bas qui souffrent du sel amené par les eaux de ruissellement. Bordure du terrain et comblement du sol seront nécessaires ainsi qu'une replantation pour remplacer les arbres morts.

Une 3^{ème} étape concernera les collecteurs d'ordures ménagères et les colonnes de tri, afin que cet espace soit un peu plus esthétique tout en restant pratique et accessible.

Enfin, une régulation de la vitesse de circulation sur cette voie sera proposée.

cessible.

Les travaux d'assainissement, de rénovation des égouts, de la rue de la Pectoye, de l'avenue des Tilleuls et de l'avenue Clémenceau permettront de pouvoir envisager la réfection des revêtements de ces routes qui ont été durablement détériorées au cours de l'hiver 2009/2010.

Aire de jeux :

- La rénovation de la zone de jeux des enfants sur les Aires du haut fait l'objet d'une demande de subvention au FSL afin de renouveler, éclairer, clôturer les équipements et de les mettre en sécurité selon les normes actuelles.



Reportage : le Parc solaire du Quarri



Inauguré le 24 novembre 2010, et après les différents discours d'accueil du Maire, du Conseiller Général, et du Sous Préfet, Mr Ronald Knoche, Président du Directoire de la société Eco Delta a fait une présentation technique du site.

A l'origine, la zone du Quarri est un silo militaire de la force de frappe nucléaire française qui a été démantelé en 1998. Toutefois, la situation géographique de ce site présente de nombreux atouts pour une transformation vers les énergies renouvelables :

- Bon ensoleillement,
- Espace clos, desservi par une route goudronnée, à proximité d'une départementale,
- Site alimenté en eau et électricité,
- Végétation pauvre sans impact culturel ...

Caractéristiques du parc :

- PARC SOLAIRE CHATEAU SOLAR II,
- Site militaire démantelé et inutilisable,
- Capacité de 1,277 MW (méga watt)
- 4800 panneaux solaires base silicium polycristallin dont le recyclage en fin de vie est déjà contracté au travers de PV Cycle (*Entreprise de recyclage du PhotoVoltaïque*),
- Un onduleur SMA (*convertisseur du courant continu en courant alternatif*) d'une capacité de 1,25 MW,
- Production électrique annuelle prévue : 1,825 GW (giga watt) ; cette production correspond aux besoins annuels de 3350 habitants et permet d'éviter l'émission de 165 Tonnes de CO₂/an (soit 20% de ce que rejette notre commune).

Quelques conversions :

1 Méga Watt = 1 000 000 Watts,
1 Giga Watt = 1 000 000 000 Watts

Planning du projet :

3 ans de développement et de construction ont été nécessaires entre fin 2008 et septembre 2010 pour la mise en service ce projet.

Partenaires principaux du projet :

- la Commune,
- Les Administrations préfectorales,
- La société espagnole GES pour la construction,
- ERDF pour le raccordement (Electricité Réseau Distribution France),
- Le Crédit Coopératif pour le financement du projet
- Les associations pour les conseils fournis tout au long de la réalisation....

Un projet complet de développement durable :

- Depuis septembre 2010, Revest du Bion est devenu une commune à empreinte carbone positive.
- A noter que 518 habitants produisent 932,4 Tonnes de CO₂/an. *Le parc évitera 3300T CO₂ en 20 ans d'exploitation, d'où l'empreinte positive de la commune.*
- Le parc Château Solar II s'inscrit dans le contexte du développement durable et du protocole de Kyoto de réduction des gaz à effet de serre.

Au niveau énergétique, par production d'énergie verte
Au niveau agricole, le terrain est préparé et des plantes mellifères seront plantées au printemps 2011, facilitant une sortie de l'hiver pour les abeilles et favorisant ainsi la production locale de miel.

Renseignements fournis par l'entreprise ECO DELTA

Les retombées financières pour la commune :

Environ 15 000 € de revenu supplémentaire pour le fonctionnement de notre budget annuel, qui se décompose en :

- * un loyer annuel de la parcelle pour une durée de 25 ans,
- * Une perception des indemnités et contributions qui ont remplacé la taxe professionnelle :

L'IFER : *Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux*,
La CET : *Contribution Economique Territoriale*,
La Taxe foncière des entreprises.

La Commission Aménagement du Village

Pour répondre aux remarques et besoins d'élus et d'administrés, une commission mixte, composée de 4 élus et 4 administrés a été créée à l'automne dernier ; elle a pour but de réfléchir, et de proposer des solutions pour améliorer la vie des villageois et leur cadre de vie. Les réalisations seront planifiées en fonction de leurs coûts et des subventions de financement trouvées. La commission se réunit une fois par mois avec l'aide d'experts selon les sujets abordés !

C'est quoi : une commission ?

C'est un ensemble de personnes choisi parmi les élus et les administrés pour leurs connaissances et leurs compétences. Elle a pour but l'attribution d'une charge administrative, pour étudier un projet, réfléchir et proposer des solutions sur un sujet donné, préparer les décisions du Conseil Municipal ou opérer une mission de contrôle.

1^{ère} étape : Améliorer et optimiser la collecte des ordures Ménagères (OM)

La collecte des OM dépend de la CCPB(communauté de communes) et celle-ci souhaite réaliser des économies de transport. Le ramassage rencontre 2 cas distincts dans notre village, les extérieurs isolés et le centre du village.



Les points de collecte isolés sont particulièrement envahis de débris éparpillés par le vent ; trop de concitoyens considèrent encore ces lieux comme de "mini-décharges".

Le tri de nos déchets et l'utilité du recyclage ne sont pas encore compris par tous les habitants, qui trouvent la redevance annuelle excessive et considèrent qu'ils paient un service qui doit leur être rendu !

Pour freiner l'augmentation de la redevance, il est nécessaire de maîtriser le coût du ramassage en : - **poursuivant les efforts de tri**, - **regroupant les points de collectes isolés**, - **augmentant les capacités** des plates formes spécifiques, - **utilisant davantage les services de la déchetterie**, et en répondant aux besoins particuliers des entreprises.



Exemple d'acte aux conséquences désastreuses ! Huile de vidange versée dans un conteneur des OM au centre du village le 02/11/10

2^{ème} étape : Améliorer la circulation et la sécurité des usagers au sein du village :

Ces travaux menés avec le Conseil Général et de la DDT (Direction Départementale du Territoire) reposent sur

- Le contournement de la circulation des poids lourds sans détourner le flux touristique (la voie existe déjà),
- La création d'une zone à vitesse réduite dans le village,
- La réduction de la largeur de l'avenue des Aires, pour limiter la vitesse du trafic,
- La réglementation du stationnement repéré au sol,
- L'amélioration du revêtement des chaussées, au fur et à mesure des réparations concernant la distribution de l'eau et l'assainissement.....

3^{ème} étape : Mettre en place une signalétique car le village souffre d'identification des rues, des maisons, des commerces pour la Poste, les livreurs, les Services aux personnes, voire les touristes....

Avec l'aide de professionnels , en :

- Etudiant le trafic actuel, le jalonnement possible, la création de parkings,
- Aménageant la place de la mairie, supprimant la bascule, et créant un abri bus,
- Développant le potentiel esthétique de notre patrimoine,
- Evaluant les délais de réalisation, et estimant le financement par tranches annuelles....

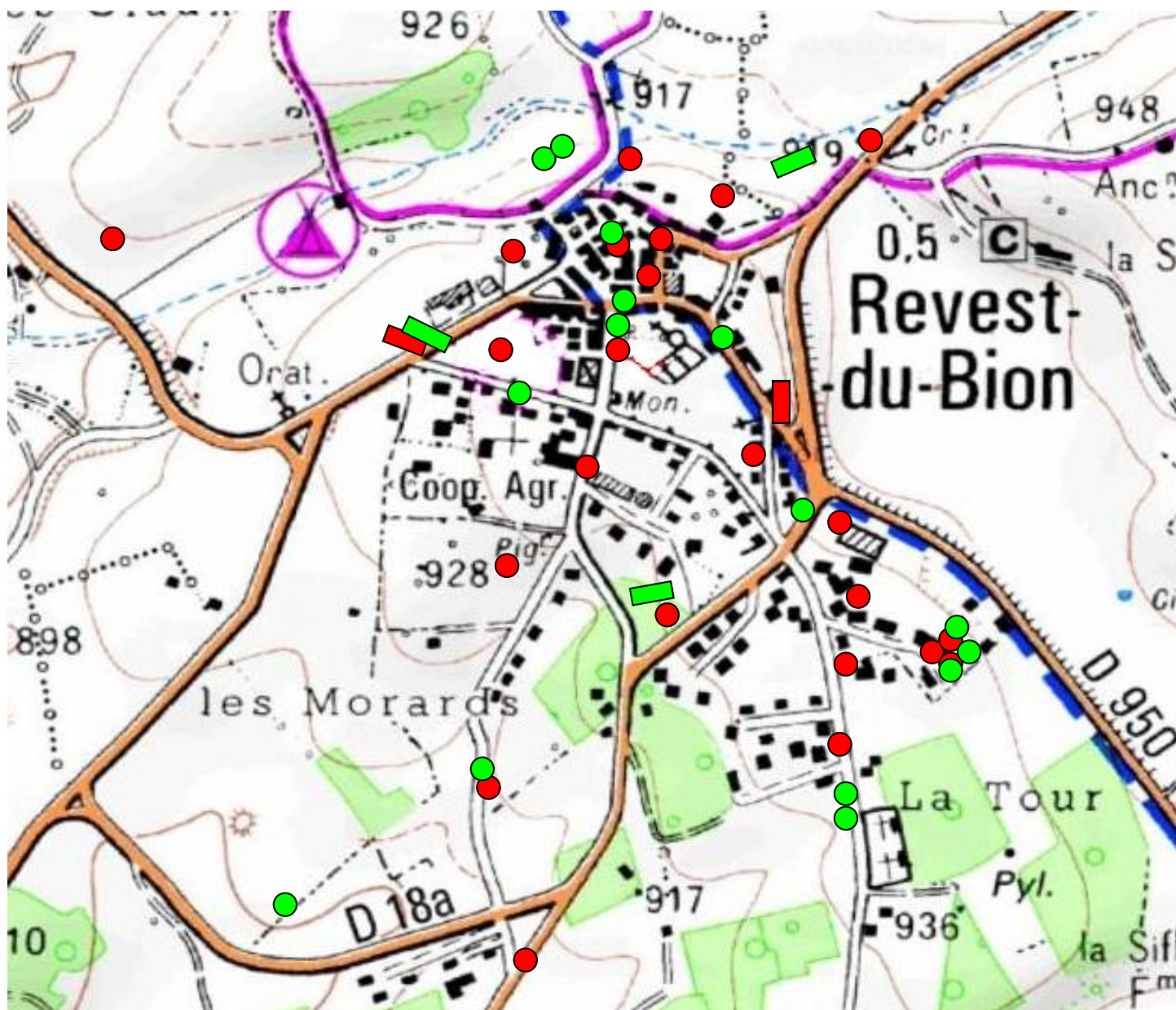
Bilan de la situation et projet d'amélioration

75 containers sont disséminés, un peu partout dans nos rues et dans les écarts ; il est nécessaire de **regrouper tous ces containers et de créer des aires d'accueil aux entrées du village, route de Sederon, de Banon et de Simiane**. Elles seront habillées en bois, complétées par « des bacs jaunes » (système de tri des recyclables en expérimentation à Banon) ce qui rapprochera le tri des usagers. Par contre, tous les containers du CAT resteront en place.

Les plates formes de tri débordent, donc, il est nécessaire d'**augmenter leur capacité et d'améliorer le tri** (ex: réserver un container pour les cartons). Les colonnes posées à la DDE seront transférées à la Châtaigneraie. Chaque plateforme sera revêtue d'une dalle en béton pour en faciliter l'accès et le nettoyage.

Un collecteur de déchets verts sera ajouté aux containers du cimetière.

Le local à cartons sera supprimé !



● Containers, nouvel emplacement. ● Containers actuels ■ Plates-formes de tri en projet ■ Plates-formes actuelles .

Nouveau ! Dorénavant, **tous les cartons, pliés et aplatis, seront déposés près des colonnes de tri**, dans des containers dédiés à leur réception ! Le local de la bascule sera réservé à un autre usage .

Les encombrants, limités à 3 (gros électroménagers, literie, matelas), **sont ramassés le 1^{er} mercredi du mois**, sous réserve d'inscription à la mairie le mardi précédent.

La Restauration communale...

Après avoir ouvert ses portes en novembre 2009, le restaurant communal a atteint au cours de l'année 2010, les $\frac{3}{4}$ des objectifs de fonctionnement qui avaient été fixés, à savoir la **préparation de repas pour :**

- les enfants scolarisés,
- Les enfants de l'association la Ruche inscrits en Centre aéré et en crèche multi-accueil,
- Les 11 aînés inscrits et bénéficiant du service portage à domicile.

La dernière étape sera un service en salle pour quelques aînés dont les modalités n'ont pas encore été définies à ce jour. Avec des équipements professionnels, le personnel de cuisine a préparé 7857 repas en 2010. L'élaboration des menus se fait avec l'aide et les conseils d'une diététicienne.

Dans le cadre du projet intitulé « **Mangeons bio à l'école** » et en collaboration avec la structure Agri bio 04 assurant le développement et la promotion de l'agriculture biologique dans notre département, le programme « **Introduire les produits bio en restauration collective** » a été lancé.



Les objectifs sont l'éducation au goût, à la consommation et la connaissance du monde agricole et agro-alimentaire. Grâce à la volonté conjointe des producteurs et des collectivités, nous avons accès à une grande variété de produits bio sur notre territoire.



Dans ce contexte, 3 repas, 100 % bio ont été planifiés au cours de l'année scolaire, au rythme de 1 par saison. Le 1^{er} repas a eu lieu le 25 novembre 2010 pour 60 rationnaires. Au menu « *salade verte – bœuf aux carottes – purée de pommes de terre et potiron – fromage – pommes au four au jus de raisin* ». Au cours du service, un accompagnement pédagogique a pu être apporté aux enfants scolarisés, avec l'intervention de Lionel GOUMY (Agri bio 04), chef cuisinier – technicien en restauration collective bio. C'est autour d'une « table de découvertes », de banderoles, d'affiches et questionnaires que les enfants ont été sensibilisés aux produits bio et rythmes des saisons.

Le 2^{ème} repas 100 % bio a eu lieu le 15 février dernier.

Un décor en trompe l'œil :

Comme prévu, un ensemble de végétaux de type méditerranéens est venu décorer les murs de la salle de restauration. Ces fresques ont été réalisées par Madame AYME, artiste peintre.

...1^{er} bilan...

Une activité qui consolide des emplois :

Le fonctionnement de ce service communal a nécessité une augmentation substantielle des temps de travail de l'équipe en place, a conforté l'emploi aidé de Julien, « porteur de repas » motorisé et l'investissement et l'aménagement d'un véhicule dédié à la livraison.

Les coûts de fonctionnement 2010 : référence 7857 repas servis durant l'année.

Poste par charges	montant	Coût / poste	Coût intermédiaire	
Alimentation	10 957,39	1,36	1,92	6,21
Charges générales d'entretien	4 544,40	0,56		
Charges de personnel	34 291,59	4,25		
Intérêts d'emprunt	4 723,81	0,58		
Total	54 517,19			
Coût de revient d'un repas		*6,75		

Cette restauration communale est un service public facultatif que la commune de Revest du Bion a mis en place au bénéfice des familles. Malgré un coût de revient du repas de 6,75 €, ce sont :

- 50 enfants scolarisés, }
- 20 inscrits en CLSH, } qui bénéficient du tarif à 2,50 € le repas.
- une quinzaine de bambins de la crèche, }
- De 5 à 9 repas portés aux personnes âgées, au tarif de 7 €

La collectivité tient à maintenir la vocation sociale d'un tel service en prenant en charge la différence, représentant la somme de 4,25 € par repas pour les enfants.



L'équipe de restauration communale, composée de : Martine, la cuisinière, Sandrine, l'assistante de restauration, et Julien, le chauffeur livreur, assurent chaque jour, la préparation, le fonctionnement et le bon déroulement des repas pour une soixantaine de rations (moyenne).

La vie au village...pêle-mêle



La Boule Revestoise
Sardinade du 25/07/10

Rendez-vous 2011

Challenge Antoine Bertelli le 3 juillet,
Challenge Aubert le 17 juillet,
Challenge des commerçants le 24 juillet,
Jeu provençal les 8 mai, 11 juin, 23 juillet,
Challenge Tailleu le 30 juillet
Challenge Henri Faraud le 14 août....

2011 : La solitude, grande cause nationale...

Refuser LA SOLITUDE, c'est aller vers les personnes qui vivent seules, mais c'est avant tout mettre en place des lieux de rencontre ainsi que des services adaptés aux besoins de nos villes et de nos villages.

C'est cette réflexion que je vais proposer aux membres du CCAS, lors de la prochaine réunion. Quels sont vos besoins et vos souhaits ? Je souhaite connaître vos idées.

Tout le monde est concerné, les personnes âgées, mais aussi, les personnes seules, les familles nouvellement installées dans la commune et autres

Merci de vos réponses :

- Soit sur la messagerie de la commune,
- Soit dans la boîte aux lettres de la mairie.
- Pour information et pour ceux qui peuvent se déplacer, il y

a tous les jeudis après-midi de 14h à 17 h, à Banon, « un atelier dynamique et d'échanges » animé par des bénévoles du Secours Catholique, c'est ouvert à tous !

Pour tout renseignement, adressez-vous à Marie-Hélène SOUMAILLE.

**Pour obtenir un rendez-vous avec
l'assistante sociale,
Appeler le CMS : 04 92 75 06 01.**

Répétition
tous les mercredis
de 20h à 22 h
Maison du Temps Libre

Renseignements auprès de
Nicole LE MOIGN
04 92 77 26 21



La Chorale le 22/06/10 à l'église de ST Jean de Sault

Des nouvelles du Comité des Fêtes2010 un bon cru.

Durant la saison hivernale le comité a organisé 3 lotos qui ont dans l'ensemble bien marché.

Pour la fête votive 2010, 3 orchestres ont animé nos soirées avec notamment, le lundi MUSICORAMA qui a une nouvelle fois « endiablé la nuit » après un spectacle pyrotechnique, organisé de mains de maître par la société Scénofrance. Les traditionnels concours de boules organisés dans le cadre des festivités ont encore remporté un vif succès.

Enfin, c'est sous un soleil radieux que la 12ème édition de la fête des moissons a rassemblé plusieurs milliers de visiteurs venus assister aux différentes démonstrations et animations proposées ce jour là ; plus de 800 repas ont également été servis le midi le long des aires à la satisfaction générale.

**Rendez-vous les 6,7 et 8 août 2011 pour la fête votive,
mais également, le 7 août pour la 13ème fête des moissons.**

JP.BERNARD

Culture, Education, Exposition, Loisirs ...

La Bibliothèque municipale
est ouverte tous les vendredis
de 16h30 à 18h30.

Une animation « Bébés-lecteurs » est assurée tous les vendredis de 10 à 11 h.



L'Age d'Or,
Repas de fin d'année du 07/12/10

Le Club de l'Age d'Or

vous accueille tous les mercredis à partir de 15h dans sa salle rue des Remparts, pour toutes sortes de jeux de société, de papotages ou autre activité à votre convenance... *Poupée*

Les actions du syndicat d'initiative pour 2010

Le syndicat d'initiative a co-organisé avec le Foyer Rural le traditionnel vide-greniers du mois de juillet qui malgré le changement de date a eu un vif succès ; en effet près de 150 exposants ont répondu présent aux organisateurs. L'opération va être renouvelée le 31 juillet 2011 prochain (date traditionnelle) !

Deux soirées :

- une en juillet sur les contes et légendes de Provence ,
- une soirée en août avec la projection d'un documentaire et un débat sur la disparition des abeilles ont aussi remporté un très large succès.

Enfin, le syndicat d'initiative participe à la tournée « Cinéma de Pays ». Ainsi 8 séances auront été organisées d'octobre 2010 à mai 2011 avec à l'affiche des films très récents et notamment « Rien à déclarer » diffusé quelques jours après sa sortie nationale.

D'autre part, le point infos a été ouvert au public de juin à fin octobre 2010.

J.P. BERNARD

11ème fête de la châtaigne : sous le signe de l'eau.

Que dire de plus ?

Nous sommes vraiment petits face aux éléments et cette année « dame nature » avait décidé que cette manifestation se déroulerait sous des trombes d'eau mais également avec des bourrasques de vent. Seuls le concert de qualité et la messe ont pu avoir lieu dans notre église ainsi que les repas servis dans la Maison du Temps Libre.

La 12ème édition se déroulera le 30 octobre prochain (avec du soleil ?).

J.P. BERNARD

A l'Ecole,

Des modifications chez les enseignants :
 ✕ Adeline NICOLAS, enseignante en charge de la classe de CP/CE1, assure les fonctions de directrice pour cette année, après la mutation de Frédéric MOLINA.

✕ Michèle PEYRON a pris sa retraite.

✕ Melle RICHAUD a été nommée sur le poste de maternelle.

✕ Mme CHERIAUX est affectée pour l'année à la classe de CE2/CM1/CM2.

L'effectif global de l'école est de 57 élèves :

- 24 en maternelle,
- 11 en CP/CE1,
- 22 en CE2/CM1/CM2.

Des travaux de peinture ont été réalisés dans la classe de cycle3 et un achat de matériel hifi (postes, téléphone, scanner, appareil photo numérique).

Pas de changement pour le personnel technique !

Comptons sur les enfants pour profiter de cette structure et bien travailler !

Renée BERAUD

Les « Talents du Foyer Rural » ont exposé leurs réalisations du 10 au 18 juillet 2010 à la Salle du Temps Libre.



Toutes les activités régulières proposées par le Foyer Rural sont affichées (jours et horaires), rue des Remparts et à la Salle du Temps Libre.

Renseignements auprès de Viviane COLLET

Etat-Civil :

Naissances :

Quentin, le 8 août à Apt, fils de Morgan CINTAS et Benjamin BOURRELLI.

Pauline, le 18 septembre à Sallanches, fille de Fabrice GRANIER et Nathalie LAUGIER.

Mathis, le 8 octobre à Carpentras, fils de Jennifer MINEL

Léa, le 17 décembre 2011 à Avignon, fille de Rodolphe FINET et Estelle COUSTENOBLE.

Nolan, le 21 janvier à Manosque, fils de Alexia VALENTIN et Sébastien MUS.

Mariage :

Yann MARTIN et **Magali MAUREL** le 7 août

Décès :

Marie-Claire LOMBARD, née Raspail, 89 ans, le 23 août à Manosque.

Françoise MARME née Gremeaux, 67 ans, le 6 novembre au Revest,

Fernand GRENON, 78 ans, le 4 décembre à Banon.

Jeanne MORARD, née Carbonnel, 89 ans, le 15 décembre à St Christol.

Lucas BERAUD, 22 ans, décès accidentel, le 11 mars à Revest des Brousses, fils de Gérard et Renée Beraud.

Gillette GIVAUDAN, 83 ans, le 17 mars à Banon.

Guy LAUGIER, 90 ans, le 24 mars à Villeneuve les Avignon.

Rectificatif du bulletin n° 19 :

Il fallait lire :

Marcelle PARFAIT née Ravaute, 98 ans, le 1^{er} février à Sault.

Agenda :

Avril

Le 3 : loto de la Ruche

Le 6 : journée animation de l'Age d'or

Le 9 : repas du Comité des Fêtes,

Le 10 : football,

Le 20 : cinéma,

Mai

Le 8 : thé dansant de l'Age d'Or,

Le 20 : football.

Juin

Le 24 : fête des écoles avec spectacle.

Juillet

Le 2 : concert de la chorale.

Les 2&3 : Sardinade de la Boule Revestoise.

Les 9&10 : Stock Car du Stock Car Club des Lavandes.

Du 14 au 17 : exposition d'arts créatifs, organisée par le Foyer Rural

Le 31 : vide greniers, suivi et animé par le Syndicat d'Initiative.

Retrouvez nous sur notre site internet :
www.revestdubion.fr !

Vous y trouverez des renseignements utiles concernant :

• le village :

historique, patrimoine, chiffres et situation, photos...

• la mairie :

Conseil Municipal, CCAS, Eau et Assainissement, Urbanisme, Démarches administratives, Bibliothèque, Maison du Temps Libre, Marchés publics...

• La Vie Locale :

Ecole, Artisans et Commerçants, Hébergements saisonniers, Associations, Services divers, Annuaire pratique...nous contacter....liens touristiques



Directeur de publication et imprimeur:
Raymond Le Moign, Maire de Revest du Bion
Mairie – Avenue Clémenceau

Tel: 04 92 77 22 26 Fax: 04 92 73 28 30

Email: commune.revestdubion@orange.fr - site : www.revestdubion.fr